

## Réponses de la liste Amiens Ville d'Avenir (AVA) au questionnaire de l'association pour la protection et la sauvegarde des Hortillonnages

Février 2026

### 1. Vision et définition

#### 1) Pour vous, que sont les Hortillonnages aujourd'hui ?

Pour notre liste Amiens Ville d'Avenir (AVA), nos Hortillonnages sont un patrimoine vivant, à la fois naturel, historique, agricole, paysager social et culturel en plein cœur de notre ville. Ils sont le poumon vert de notre agglomération amiénoise, une réserve incroyable de biodiversité et un lieu de stockage de carbone. Il s'agit aussi d'un facteur majeur d'attractivité pour notre ville d'Amiens au même titre que notre cathédrale. Nos Hortillonnages font venir des visiteurs et des touristes dans notre ville. Ils contribuent ainsi à notre développement économique et à notre prospérité (les campagnes de promotion de notre ville mettent d'ailleurs souvent sur le même plan notre cathédrale et nos Hortillonnages). **Différents usages et activités doivent donc cohabiter harmonieusement dans ce site exceptionnel qui a été progressivement gagné par l'Homme au fil des siècles sur la nature.** L'Histoire de ce site nous rappelle que rien n'est jamais acquis et qu'il nous faut collectivement investir pour le préserver et le léguer aux générations futures.

Les Hortillonnages constituent un espace exceptionnel, reconnu à l'échelle internationale à travers le label Ramsar, porté par la Convention de Ramsar, qui distingue les zones humides majeures pour la biodiversité et pour l'équilibre de nos territoires. **Au sein de la liste Amiens Ville d'Avenir, nous sommes très fiers de nos Hortillonnages, un site avec lequel nous entretenons toutes et tous une relation particulière (certains d'entre nous sont d'ailleurs propriétaires de parcelles ou maraîchers-hortillons), nous comptons bien les préserver et même les embellir.** Nos Hortillonnages ne sont pas seulement un lieu de promenade et de détente, ils sont aussi et surtout un écosystème fragile, stratégique pour la gestion de l'eau, la biodiversité, la résilience climatique et la qualité de vie des Amiénoises et des Amiénois au cours des prochaines décennies.

Notre vision est donc celle d'un site protégé, valorisé et transmis, où l'on recherche en permanence un **juste équilibre entre préservation environnementale, usages humains, valorisation et respect de nos traditions et développement maîtrisé et régulé des activités de tourisme.**

#### 2) Qui sont les Hortillonnages selon vous (propriétaires, usagers, associations, maraîchers, visiteurs) ?

Les Hortillonnages sont avant tout une **communauté d'acteurs** qui doit cohabiter de manière harmonieuse pour la préservation et l'entretien de ce site exceptionnel.

Il y a d'abord les **propriétaires**, en majorité des propriétaires privés, qui détiennent et entretiennent leurs parcelles souvent depuis plusieurs générations pour le loisir, la pêche, le jardinage. Certains propriétaires ne se conforment pourtant pas à leurs obligations d'entretien, nous y reviendrons.

Il y a ensuite les **maraîchers-hortillons**, qui sont les héritiers et les gardiens d'un savoir-faire historique séculaire, qui portent les traditions de nos Hortillonnages et de notre ville d'Amiens. Même s'ils sont bien moins nombreux qu'il y a un siècle, ils produisent des produits de grande qualité pour les marchés de notre ville, en circuit court et nous souhaitons les accompagner et les valoriser.

Il y a bien entendu les **associations** comme la vôtre qui contribuent à la protection du site, à la médiation, à la sensibilisation de nos concitoyens, à l'animation du territoire.

Il y a aussi les **visiteurs** qui découvrent ou redécouvrent le patrimoine des Hortillonnages.

Pour nous, les Hortillonnages ne peuvent être réduits à une addition d'intérêts ou d'usages individuels. Ils forment un bien commun, le poumon de notre ville et de notre métropole. Dans un site reconnu internationalement, chacun (élu, propriétaire, usager, association, professionnel et visiteur) a une responsabilité particulière : celle de contribuer à une gestion collective respectueuse de l'environnement.

**Avec notre liste Amiens Ville d'Avenir, nous pensons que l'avenir de nos Hortillonnages passe par une gouvernance plus lisible et plus partagée, par un dialogue renforcé et permanent entre tous les acteurs et par des investissements à la hauteur des enjeux.**

Préserver nos Hortillonnages, ce n'est pas non plus fixer ce site et refuser toute modification. Nous devons collectivement organiser son évolution de manière responsable pour qu'il reste préservé, vivant, utile et accessible, aujourd'hui mais aussi et surtout demain. Il nous faut impérativement transmettre aux prochaines générations d'Amiénoises et d'Amiénois ce patrimoine extraordinaire.

## 2. Ambition politique

- 1) **Quelle place occupent les Hortillonnages dans votre projet municipal ?**
- 2) **Quelle est votre vision à long terme pour les Hortillonnages (10-15 ans) ?**

Nos Hortillonnages occupent une **place centrale dans notre projet municipal**. En effet, **Daniel Parmentier, maraicher-hortillon figure en position éligible sur notre liste** (19<sup>ème</sup> position) ainsi que Gilles Tranchant (9<sup>ème</sup> position, pharmacien à Saint-Leu) qui possède un terrain dans les Hortillonnages. Pascal Fradcourt, notre candidat à la Présidence d'Amiens Métropole, a lui aussi été longtemps propriétaire d'un terrain dans les Hortillonnages. Il nous semble très important que des personnalités qui connaissent intimement ce site soient présentes au sein du conseil municipal d'Amiens et du conseil d'Amiens métropole.

À court terme, nous souhaitons entamer immédiatement des **travaux de curage des rieux pour préserver le site**. Des efforts ont été faits mais ils demeurent insuffisants, **des actions importantes doivent être menées immédiatement, comme le curage de la petite Avre, la neutralisation des ragondins et leur régulation par des prélèvements réguliers, sans oublier le fléau des espèces végétales exotiques envahissantes (jussie notamment)**. Nous devons également nous montrer très vigilants concernant la prolifération des frelons asiatiques sur tout le territoire national et dans notre département de la Somme. Nous aurons une attention toute particulière sur les travaux de l'Association syndicale des canaux d'Hortillonnages.

À court et à moyen terme, nous **souhaitons aider les maraîchers-hortillons** parce que leurs activités font partie du patrimoine de notre ville d'Amiens et répondent à notre volonté de soutenir nos producteurs locaux. Des solutions économiquement viables doivent être trouvées. Nous souhaitons en particulier **les aider à transmettre leurs exploitations lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite et attirer des jeunes dans cette profession grâce à un soutien de la ville d'Amiens et d'Amiens métropole. Nous souhaitons que le développement touristique du site se fasse dans un cadre régulé**. Les Hortillonnages n'ont pas vocation à devenir Disneyland, cela passe par le développement d'une police de l'environnement responsable et efficace, des contrôles réguliers de la bonne application du règlement de police doivent être mis en place pour que ce règlement ait une réelle utilité. Nous souhaitons aussi responsabiliser les propriétaires privés qui sont majoritaires, notamment en ce qui concerne le curage des rieux et l'entretien des berges.

A l'échelle de dix à quinze années, **les nécessaires travaux de curage et d'entretien des canaux et des rieux auront été réalisés pour préserver nos Hortillonnages de l'envasement qui les menacent de manière permanente**. Le site contribuera à la notoriété et à l'attractivité de notre ville à l'échelle nationale et internationale grâce aux investissements que nous aurons effectués. L'activité touristique se sera développée dans un cadre régulé et respectueux de l'environnement. Les terrains abandonnés auront été identifiés et leurs propriétaires soutenus par la puissance publique et un dispositif existera pour aider les propriétaires les plus modestes à entretenir leurs terrains. Nos maraîchers-hortillons

pourront vivre dignement du produit de leur travail et contribuerons au développement de l'autonomie alimentaire de notre territoire. Tous les usagers des Hortillonnages cohabiteront de manière harmonieuse. Par ailleurs, nous serons très attentifs au développement urbain à proximité du site. En ce qui concerne la ville d'Amiens, nous ne bâtirons pas d'immeubles à proximité immédiate des Hortillonnages. Nous ferons en sorte que le développement touristique « à grande échelle » se fasse principalement dans le cadre du nouveau port fluvial qui fait partie de nos grands projets pour le prochain mandat.

### **3. Actions et moyens**

#### **1) Quelles actions souhaitez-vous mener pour les Hortillonnages durant le mandat ?**

#### **2) Quels moyens concrets comptez-vous mobiliser ?**

Nous renvoyons ici à nos précédentes réponses. Nous souhaitons soutenir les associations comme la vôtre dans leur mission de préservation de nos Hortillonnages. Nous souhaitons investir dans ce site pour garantir sa préservation et son développement harmonieux au cours des prochaines décennies. Nous investirons également pour aider nos maraichers-hortillons. Nous ferons en sorte de valoriser les parcelles qui appartiennent au domaine public de façon à ce que tous les Amiénois et Amiénoises puissent profiter de ce lieu extraordinaire. Nous réexaminerons également le projet de création d'un Musée de l'eau à proximité des Hortillonnages sur le boulevard de Beauvillé. Nous mobiliserons tous les moyens nécessaires pour faire aboutir cette politique, il s'agit pour nous d'une priorité au cours du prochain mandat.

### **4. Gouvernance et méthode**

#### **1) Quelle place accordez-vous aux associations et aux usagers dans la prise de décision ?**

Nous leur accordons une place centrale et essentielle. Rendre la parole aux Amiénoises et aux Amiénois fait partie des premières priorités de notre liste Amiens Ville d'Avenir et c'est le sens de notre candidature. Nos différents projets pour les Hortillonnages se feront systématiquement dans le cadre d'une large consultation avec les associations et avec les usagers.

#### **2) Comment organiserez-vous la concertation avec les acteurs du site ?**

Un élu de la prochaine majorité municipale sera spécifiquement en charge de la question de nos Hortillonnages ainsi que l'un des vice-présidents d'Amiens Métropole. Pascal Fradcourt, notre candidat à la présidence d'Amiens Métropole s'occupera personnellement du dossier. Nous nous reposerons également sur l'association syndicale des canaux des Hortillonnages et nous utiliserons les moyens numériques les plus modernes pour consulter tous les acteurs.

### **5. Enjeux et arbitrages**

1/ Pour la **préservation du site**, nous allons tout faire pour mettre en place le plus rapidement possible les travaux de curage des rieux évoqués précédemment pour éviter l'envasement. Cela nécessite des investissements que proposent votre association et que nous sommes prêts à faire. Nous allons également faire en sorte de faire respecter le règlement de police et de le faire évoluer en fonction des besoins du site. Les activités touristiques dans le site seront toujours régulées. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons mettre en place et créer un port fluvial pour que le développement des activités sur la Somme puisse se faire en lien mais aussi indépendamment des Hortillonnages.

2/ Pour l'**activité maraichère**, nous soutiendrons nos maraichers-hortillons en les aidant à entretenir le site et en faisant en sorte qu'ils puissent vivre dignement du produit de leur travail. Nous les aiderons à transmettre leurs exploitations à de nouvelles générations.

### **6. Engagements et évaluation**

Nous sommes prêts à prendre l'ensemble des engagements précédemment évoqués dès le début du prochain mandat.

#### **7. Avis sur le projet de Venise verte à Camon**

Nous n'aurions pas mis en place ce projet si nous avions été aux affaires. Chaque maire est responsable des permis de construire dans sa commune. Il faut laisser la justice administrative faire son travail. **De notre côté nous prenons l'engagement de ne pas mettre en place de projets de ce type sur la commune d'Amiens au cours du prochain mandat.**

Contact : [amiensavenir@gmail.com](mailto:amiensavenir@gmail.com) / 06 65 74 34 36